

Relevé de délibérations

Le conseil scientifique de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 6 mai 2025, a approuvé :

- Le procès-verbal du conseil scientifique en date du 27 novembre 2024
- Les arbitrages des demandes de financement du Fonds recherche
 - 1 dossier d'attractivité d'un montant de 130 000 euros,
 - 13 demandes pour des manifestations d'envergure internationales – Montant accordé 25000 euros
 - 2 laboratoires juniors d'un montant de 7000 euros
- La liste des doctorants bénéficiaires de dérogations et l'obligation de formation à l'encadrement doctoral pour le dépôt d'une candidature HDR sont approuvées à l'unanimité.
- La proposition de dissolution du CERCC à partir du 1^{er} janvier 2026

Le conseil scientifique a pris connaissance :

- Du rapport d'activité de l'ENS de Lyon 2024
- Des actualités du site présentées par Emmanuel Trizac (Bourses Cécile DeWitt-Morette, partenariat Ouest-France, Budget de l'Ecole et information sur les droits d'inscription de nos étudiants).
- Des différents plannings concernant les visites HCERES des unités et de la visite HCERES de l'Ecole
- De 2 exposés scientifiques : l'un présenté par Michaël Bourgoïn, Directeur de recherche en physique et Mathilde Cazeau, Maîtresse de conférences en langues et littérature latine.

Le Président du Conseil Scientifique

Michel CAMPILLO



